travées anastomosées et hérissées de distance en distance de piquants assez nombreux.

Les tentacules sont au nombre de dix, dont les deux ventraux sont plus petits.



Fig. 3. — Corpuscule calcaire des téguments de *Thyone turricata*. Gr. = 220.

L'anneau calcaire est composé de dix pièces presque toutes semblables présentant chacune un prolongement antérieur médian et bifurqué. Les muscles rétracteurs s'insèrent au tiers antérieur du corps.

La présence de dix tentacules et la répartition des pédicelles sur tout le corps font ranger cet échantillon parmi les *Thyone*. La forme si particulière de ses corpuscules calcaires l'éloigne des *Thyone muricata* Studer, *Thyone Lechleri* Lampert et *Thyone spectabilis* Ludwig décrites dans les régions antarctiques.

Note préliminaire sur les Holothuries recueillies par l'expédition antarctique française du Dr Charcot,

par M. Clément Vaney,
Maître de conférences à la Faculté des sciences de Lyon.

M. le Professeur Joubin a bien voulu me charger d'étudier les Holothuries rapportées par l'expédition du docteur Charcot; je tiens à lui exprimer tous mes remerciements pour l'honneur qu'il m'a fait en me confiant cette tâche et pour l'obligeance avec laquelle il m'a communiqué certains échantillons du Muséum de Paris.

Les Holothuries rapportées de l'Antarctique par le *Français* ne com-

prennent que des Synallactidés et des Cucumariidés. Elles se rapportent à une seule espèce déjà connue, le *Psolus antarcticus* Philippi, et aux neuf espèces nouvelles suivantes :

Synallactidès.....	Synallactes Carthagei.
Cucumariidés.....	Cucumaria antarctica.
	— attenuata.
	— grandis.
	— irregularis.
	— lateralis.
	— Turqueti.
	Psolus Charcoti.
	— granulosus.

A ces formes, il faut ajouter une espèce de *Synallactes* (?) non déterminable et une espèce de *Cucumaria* probablement nouvelle. La disparition des corpuscules calcaires sous l'influence des liquides conservateurs a rendu la détermination très laborieuse et souvent incertaine.

La description plus complète et la discussion des affinités de ces nouvelles espèces feront l'objet d'un prochain mémoire avec figures.

Synallactes Carthagei. — Baie de Carthage, 40 mètres, 1 exemplaire.

Le corps est ovale, légèrement aplati dorso-ventralement; sa longueur est de 14 millimètres et sa plus grande largeur 8 millimètres. La bouche est terminale et entourée par dix tentacules semblables rappelant ceux des Dendrochirotes; l'anus est ventral.

Les téguments sont brun noirâtre, minces et couverts de nombreuses villosités courtes recouvrant les pointes de corpuscules calcaires. Les pédicelles sont en petit nombre, généralement disposés en une seule rangée sur chaque radius; chaque radius du bivium n'en renferme que deux ou trois; les radius latéro-ventraux en possèdent sept ou huit; sur le radius médian ventral sont disséminés dix pédicelles disposés en deux rangées plus ou moins alternes.

Les corpuscules calcaires des téguments ont des dimensions assez variables, ils se composent d'une base à trois ou quatre bras, au centre de laquelle s'élève une tige dont l'extrémité s'épanouit en deux ou trois pointes divergentes. Cette tige offre quelquefois, suivant sa longueur, deux ou trois perforations. Les corpuscules des pédicelles sont identiques à ceux de la paroi du corps. Souvent l'extrémité libre des bras du trépied s'élargit en spatule et présente un plus ou moins grand nombre de perforations.

Les bandes musculaires longitudinales sont simples.

Les deux organes arborescents ont une longueur de 3 millimètres et présentent deux régions assez distinctes.

Les organes génitaux sont formés de deux faisceaux de longs tubes simples.

Il n'existe ni anneau calcaire, ni vésicules tentaculaires.

Cucumaria antarctica. — Île Wandel, plage sous galets, 5 exemplaires; baie Biscoë, dragage 110 mètres, 1 exemplaire; baie Carthage, dragage 40 mètres, 1 exemplaire.

Cette nouvelle espèce est de grande taille, car des individus rétractés peuvent encore atteindre 110-115 millimètres de longueur et 35 millimètres de diamètre. Les téguments sont brunâtres et les pédicelles, à extrémité blanchâtre, sont localisés sur les radius où ils sont disposés en deux rangées très rapprochées l'une de l'autre et alternant entre elles; ces appendices sont au nombre d'une centaine pour chaque radius du trivium et de quatre-vingt pour chaque radius dorsal.

Les tentacules sont au nombre de dix; ils sont courts, massifs, brunâtres et se terminent par de courtes ramifications mamelonnées et de teinte claire.

Les parois du corps ne renferment que des plaques plus ou moins allongées, à contour denté et à nombreuses perforations; entre celles-ci sont disposés de petits tubercules à pointe mousse.

On ne trouve aucun anneau calcaire. Les tubes madréporiques, au nombre de 15 à 18, sont courts et disposés en deux faisceaux. Il existe trois vésicules de Poli; la plus grande, ventrale, a 22 millimètres de long.

Les organes génitaux sont formés de deux faisceaux de tubes simples, blanchâtres, de 80 millimètres de long.

Cucumaria attenuata. — Baie Carthage, dragage 40 mètres, 1 exemplaire; baie Carthage, dragage 20 mètres, 3 exemplaires.

Corps plus ou moins cylindrique, de 11 millimètres de longueur et de 4 millimètres de diamètre. Chaque radius présente une rangée de pédicelles disposés en zigzag; en certains points, il semble exister une double rangée de ces appendices. On remarque que ces pédicelles sont de deux tailles et en général les petits alternent avec les gros. Les radius du trivium ont dix à douze pédicelles, ceux du bivium une huitaine.

Les téguments sont blanc jaunâtre, minces et renferment d'assez nombreuses plaques calcaires, circulaires, de 0 millim. 1 à 0 millim. 2 de diamètre, percées de nombreuses perforations et présentant à leur surface de petits tubercules arrondis. Ces plaques se retrouvent dans les pédicelles. La couronne tentaculaire de notre type est anormale, car elle ne renferme que sept tentacules dont deux ventraux réduits à un mamelon.

L'anneau calcaire est formé de dix pièces pourvues chacune d'une pointe

antérieure, plus développée dans les radiales que dans les interradiales. Les muscles rétracteurs s'insèrent vers le milieu du corps. On observe un canal madréporique et une vésicule de Poli. Ces exemplaires n'ont pas atteint leur maturité sexuelle.

Cucumaria grandis. — Île Wandel, plage, 1 exemplaire.

Cette nouvelle espèce de Cucumaria est de très grande taille, car, quoique contractée, elle atteint encore 300 millimètres de longueur et 140 millimètres de largeur. Son corps est presque cylindrique avec une région postérieure arrondie. Les téguments sont très minces, d'un marron brunâtre et tachetés par des traînées ou des pointillés brun noirâtre.

Les pédicelles sont localisés sur les radius, où ils sont disposés en deux rangées alternant l'une avec l'autre; ils paraissent plus nombreux sur le radius médian ventral que sur chaque radius dorsal, où l'on en compte une centaine environ.

A l'extrémité antérieure s'étale une couronne de dix tentacules réduits à un moignon et dont les deux ventraux sont de plus petite taille. L'on ne trouve plus trace ni de corpuscules calcaires, ni d'anneau calcaire. On observe une vésicule de Poli de 120 millimètres de longueur et deux faisceaux de tubes génitaux très développés.

Cucumaria irregularis. — Baie Carthage, dragage 40 mètres, 1 exemplaire.

Cette espèce de petite taille a 8 millimètres de longueur. Son corps est obovale et recouvert de villosités comme celui d'une Echinocucumis. Les pédicelles sont localisés sur les radius; le radius médio-ventral en renferme onze disposés sur deux rangées alternes; les autres radius contiennent de quatre à sept pédicelles, répartis en une seule série.

Les tentacules sont au nombre de dix, les deux ventraux plus petits. Chaque tentacule a un pédoncule très développé portant quelques digitations grêles, biens séparées les unes des autres.

Les téguments sont blanchâtres, minces, et ne renferment aucun corpuscule calcaire.

Les muscles rétracteurs s'insèrent tout à fait à la région antérieure. Il existe une vésicule de Poli, un petit canal madréporique et deux faisceaux de trois à quatre tubes génitaux simples.

Cucumaria lateralis. — Pointe Carthage; Île Wandel, dragage 20 mètres, 1 exemplaire; Baie Biscoë, dragage 110 mètres, 1 exemplaire.

Corps ovoïde pouvant atteindre 50 millimètres de longueur et 38 millimètres pour le plus grand diamètre. Les téguments sont minces et blanc grisâtre.

Les pédicelles sont localisés sur les radius du trivium suivant deux rangées longitudinales auxquelles s'ajoutent dans la région moyenne du corps une ou deux rangées supplémentaires. Sur les radius dorsaux, l'on

distingue deux rangées principales de pédicelles flanquées de part et d'autre de deux à trois rangées latérales qui s'étalent plus ou moins sur les interradius. Les tentacules sont au nombre de dix, les deux ventraux plus petits.

Les corpuscules calcaires sont disséminés dans les téguments; ce sont simplement des plaques tuberculées dont les unes, pourvues de cinq à six ouvertures, rappellent celles de la *Cucumaria georgiana* Lampert, tandis que d'autres, quatre fois plus grandes, présentent une trentaine de perforations. Dans les pédicelles, on trouve des plaques allongées, pourvues d'un petit nombre de perforations et de tubercules. Les muscles rétracteurs s'insèrent vers le milieu du corps.

L'anneau calcaire est formé de dix pièces fortes, munies d'un prolongement médian et antérieur. On observe une seule vésicule de Poli, un unique canal madréporique et deux faisceaux de nombreux tubes génitaux simples.

On trouve, en outre, deux poches incubatrices remplies d'œufs non segmentés et situées, en avant, de part et d'autre du muscle longitudinal du radius dorsal droit. Chacune de ces poches s'ouvre à l'extérieur par un pore.

Cucumaria Turqueti. — Baie Biscoë, dragage 40 mètres, 1 exemplaire.

Le corps est ovoïde et mesure 85 millimètres de longueur et 40 millimètres pour son plus grand diamètre; la face dorsale est marron foncé; la face ventrale est de teinte plus claire.

Les pédicelles sont blanchâtres, localisés sur les radius et disposés suivant deux rangées prépondérantes de gros appendices, bien séparées l'une de l'autre, auxquelles s'ajoutent des pédicelles de plus petite taille, intercalés entre les gros et en général plus rapprochés de l'axe radial.

Les radius ventraux renferment une centaine de pédicelles, tandis que chaque radius dorsal n'en possède qu'une soixantaine.

Les téguments sont minces et sont complètement dépourvus de corpuscules.

Aucun anneau calcaire. Les muscles rétracteurs s'insèrent au tiers antérieur du corps. On trouve une vésicule de Poli, un canal madréporique, un estomac bien différencié et deux faisceaux de tubes génitaux simples et blanchâtres.

Psolus Charcoti. — Baie Biscoë, dragage 110 mètres, 1 exemplaire.

Ce nouveau Psolus est subcylindrique, à extrémités tronconiques; sa région postérieure est relevée dorsalement, tandis que la région buccale est terminale. Sa longueur est de 47 millimètres et son plus grand diamètre atteint de 14 à 15 millimètres.

Les téguments sont grisâtres, minces, et n'offrent, au regard, qu'un simple quadrillage irrégulier.

La sole ventrale n'est pas entourée d'un rebord latéral et ne s'étend que sur une partie du trivium. Les pédicelles sont disposés sur une seule rangée dans chaque radius de la sole; les radius latéraux en possédent de quatorze à seize, le radius médian neuf seulement.

La sole et les parois du corps ne renferment que des plaques réticulées. L'anneau calcaire est formé de dix pièces munies chacune d'un prolonvement antérieur. On observe un canal madréporique, une vésicule de Poli et deux faisceaux d'une vingtaine de tubes génitaux.

Psolus granulosus. — Île Wandel, plage; 17 exemplaires.

Ces échantillons sont de différentes tailles : leurs longueurs oscillent entre 7 et 16 millimètres, leurs largeurs varient de 4 à 8 millimètres et leurs hauteurs sont comprises entre 2 et 5 millimètres. Quoique leurs aspects extérieurs soient assez variés, ils présentent tous une région dorsale fortement bombée, à surface extérieure grenue et une sole ventrale plane constituée par une membrane mince et lisse. Le pourtour de cette sole présente un rebord très net. Les pédicelles sont localisés sur les bords latéraux de cette sole, où ils sont disposés en deux rangées; la rangée interne, surtout visible, est formée de plus gros pédicelles que la rangée externe. Ces rangées s'infléchissent en avant et en arrière, circonscrivant ainsi toute la sole. Aux deux extrémités du radius médian ventral sont localisées 2 à 3 paires de pédicelles. Les tentacules sont au nombre de dix, les deux ventraux sont petits et ne présentent que deux courts rameaux. La paroi dorsale du corps renferme des plaques perforées, irrégulièrement arrondies, formées d'un double et même d'un triple réseau de travées, et des coupes treillisées externes. La paroi de la sole contient des plaques perforées, ovales, un peu incurvées et offrant quelques petits tubercules. L'anneau calcaire est constitué de dix arceaux identiques. L'on trouve deux vésicules de Poli et deux faisceaux de deux à trois tubes génitaux simples. Cette espèce est incubatrice: les œufs sont enchâssés, plus ou moins complètement, dans des espèces de verrucosités cutanées de la sole ventrale,

---

Liste préliminaire de Mollusques des lacs Rodolphe, Stéphanie et Marguerite (Collection Maurice de Rothschild),

par MM. Neuville et R. Anthony.

Il nous a paru préférable de ne pas faire rentrer dans nos listes relatives à l'Abyssinie ceux des Mollusques de la collection Maurice de Rothschild, qui proviennent de la région des lacs Rodolphe, Stéphanie et Marguerite.